

Réf: Dossier N° : 48520

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE PROFESSIONNELLE D'ELECTRICITE DE COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé «EPE.CI SARL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ATTIE BEL AIR, ZONE ARTISANALE, ENTRE LE COMPLEXE SPORTIF ET LA PHARMACIE BEL AIR, 23 BP 263 ABIDJAN 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE PROFESSIONNELLE D'ELECTRICITE DE COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé «EPE.CI SARL ».

Objet: Electricité bâtiments ; Electricité industrielle ; Electricité réseaux ; Energie solaire ; Groupe électrogène ; Fournitures et pose d'onduleurs ; Maintenance et installation d'équipements électriques : Etude et expertise dans le contrôle des installations électriques et de groupes électrogènes ; Vente de fournitures d'équipements électriques et de groupes électrogènes ; Aménagement et réhabilitation de bâtiment

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ATTIE BEL AIR, ZONE ARTISANALE, ENTRE LE COMPLEXE SPORTIF ET LA PHARMACIE BEL AIR, 23 BP 263 ABIDJAN 23

GERANT: Monsieur KONE KIYALI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10414 du 17/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9705 du 17/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

